

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2025

---

RENFORCEMENT DU SOUTIEN À L'UKRAINE - (N° 940)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AE10

présenté par  
M. Mazaury

-----

### ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 35, insérer l'alinéa suivant :

« Considérant que Mme Kaja Kallas, haute représentante de l'Union européenne, a affirmé le 13 février 2025 qu'un accord ne pourra fonctionner sans l'Ukraine et l'Union européenne ; »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prendre en compte les récentes déclarations de Mme Kaja Kallas, cheffe de la diplomatie européenne, qui font suite à l'appel du 12 février dernier entre le président américain et le président russe sur la situation en Ukraine, et à renforcer l'alinéa 52.